

ÉLÉMENTS GRAPHIQUES



Outre les plans réglementaires (plan de situation au 1/25 000 et plan d'ensemble au 1/1 000) qui font l'objet de pièces spécifiques, les éléments graphiques sont intégrés dans les pièces constitutives du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale du projet de renouvellement et d'extension de la gravière de Valff et Niedernai qui le nécessitent, pour une meilleure compréhension.

À toutes fins utiles, les plans qui pourraient être repris dans l'arrêté préfectoral d'autorisation, et qui figurent ci-après, sont notamment :

- Les plans parcellaires du projet (cf. « Justificatif de la maîtrise foncière) et du défrichement (cf. « Éléments nécessaires à l'autorisation de défrichement ») ;
- Le plan de phasage d'exploitation (cf. « Description du projet ») ;
- Le plan de la remise en état avec la coupe associée (cf. « Description du projet »).

Sont également ajoutés les plans de localisation des mesures d'évitement et de réduction écologiques qui figurent dans l'étude d'impact ainsi que dans la demande de dérogation au titre des espèces et habitats protégés. Il convient de souligner que la carte de synthèse des mesures d'évitement n'est pas disponible dans la mesure où de nombreuses mesures sont réalisées ex-situ. Ces mesures sont toutefois cartographiées individuellement dans les deux pièces susvisées du dossier de demande d'autorisation environnementale.

LEGENDE :

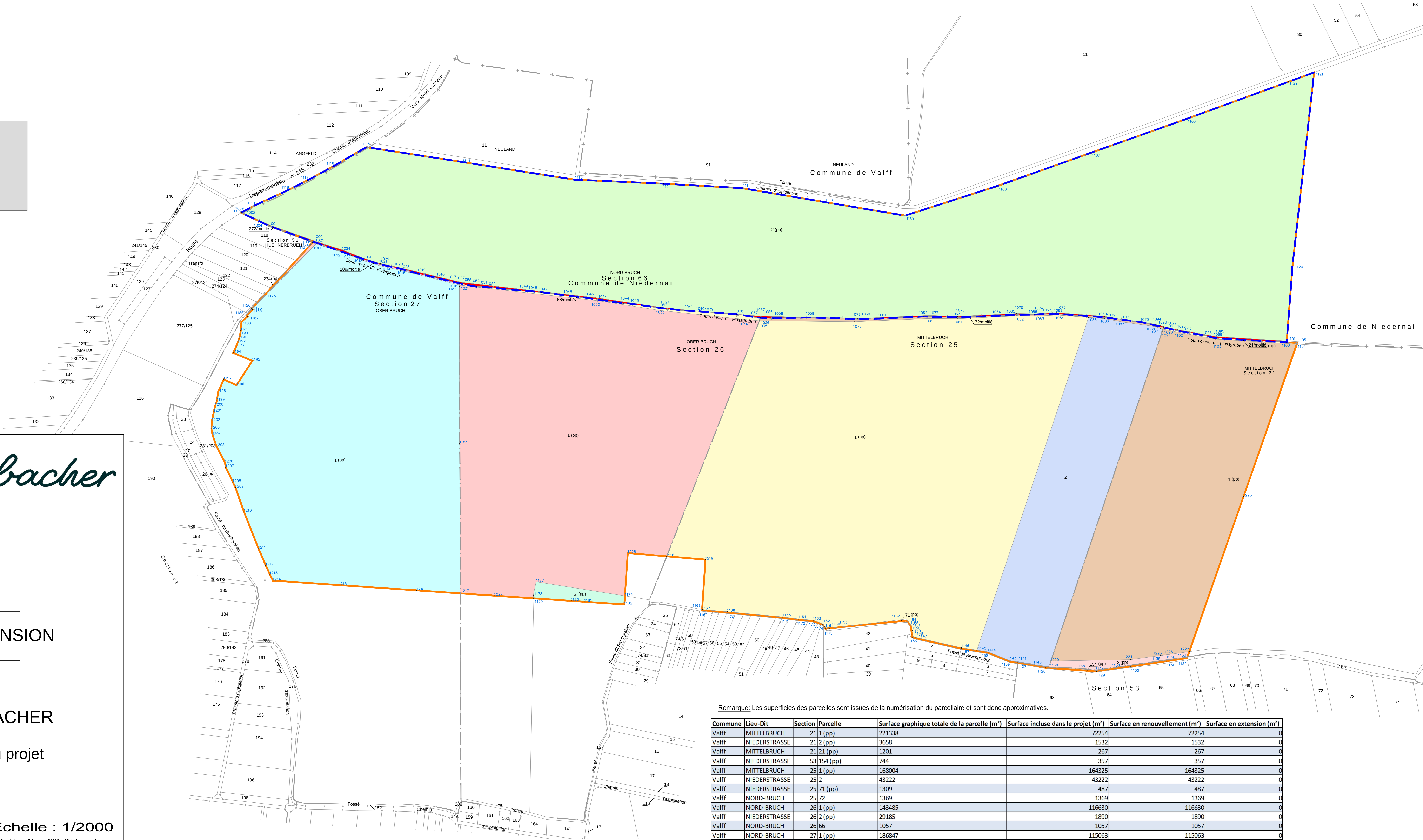
Limite de commune

Limite de section

Limite parcellaire

Périmètre d'autorisation

Limite de l'extension projetée



Commune	Lieu-Dit	Section	Parcelle	Surface graphique totale de la parcelle (m²)	Surface incluse dans le projet (m²)	Surface en renouvellement (m²)	Surface en extension (m²)
Valff	MITTELBRUCH	21	1 (pp)	221338	72254	72254	0
Valff	NIEDERSTRASSE	21	2 (pp)	3658	1532	1532	0
Valff	MITTELBRUCH	21	21 (pp)	1201	267	267	0
Valff	NIEDERSTRASSE	53	154 (pp)	744	357	357	0
Valff	MITTELBRUCH	25	1 (pp)	168004	164325	164325	0
Valff	NIEDERSTRASSE	25	2	43222	43222	43222	0
Valff	NIEDERSTRASSE	25	71 (pp)	1309	487	487	0
Valff	NORD-BRUCH	25	72	1369	1369	1369	0
Valff	NORD-BRUCH	26	1 (pp)	143485	116630	116630	0
Valff	NIEDERSTRASSE	26	2 (pp)	29185	1890	1890	0
Valff	NORD-BRUCH	26	66	1057	1057	1057	0
Valff	NORD-BRUCH	27	1 (pp)	186847	115063	115063	0
Valff	NORD-BRUCH	27	209	293	293	293	0
Valff	NORD-BRUCH	51	234 (pp)	840	245	245	0
Niedernai	MITTELBRUCH	66	2 (pp)	337210	229906	0	229906
Niedernai		66	fossé non cadastré	/	1782	0	1782
Total				1139762	750679	518991	231688



SABLIÈRES

VALFF

PROJET D'EXTENSION

Sablière HELMBACHER

Plan parcellaire du projet

Echelle : 1/2000

Système de coordonnées : Lambert I

Rattachement altimétrique : Réseau IGN69 - Altitude normale

Nota: Le parcellaire est issu de la digitalisation du plan cadastral et n'est représenté qu'à titre indicatif.



LAMBERT - Géomètres-Experts

BRUMATH - SARREBOURG - SARRE UNION - MOLSHEIM - SAVERNE

www.lambert-geometre.fr

BRUMATH - 67170 - 1a rue de la paix - 03.88.51.10.79 - brumath@lambert-geometre.fr

Réf. n°

47027

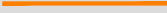
Par :

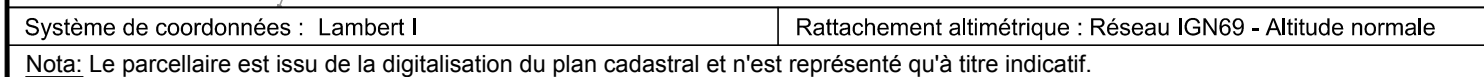
TS

Le :

16/07/2024

Echelle 1/2000

	Limite de commune
	Limite de section
	Limite parcellaire
	Périmètre d'autorisation actuel
	Limite de l'extension projetée
	Zone de boisement à défricher



BRUMATH - SARREBOURG - SARRE UNION - MOLSHEIM

www.lambert-geometre.fr

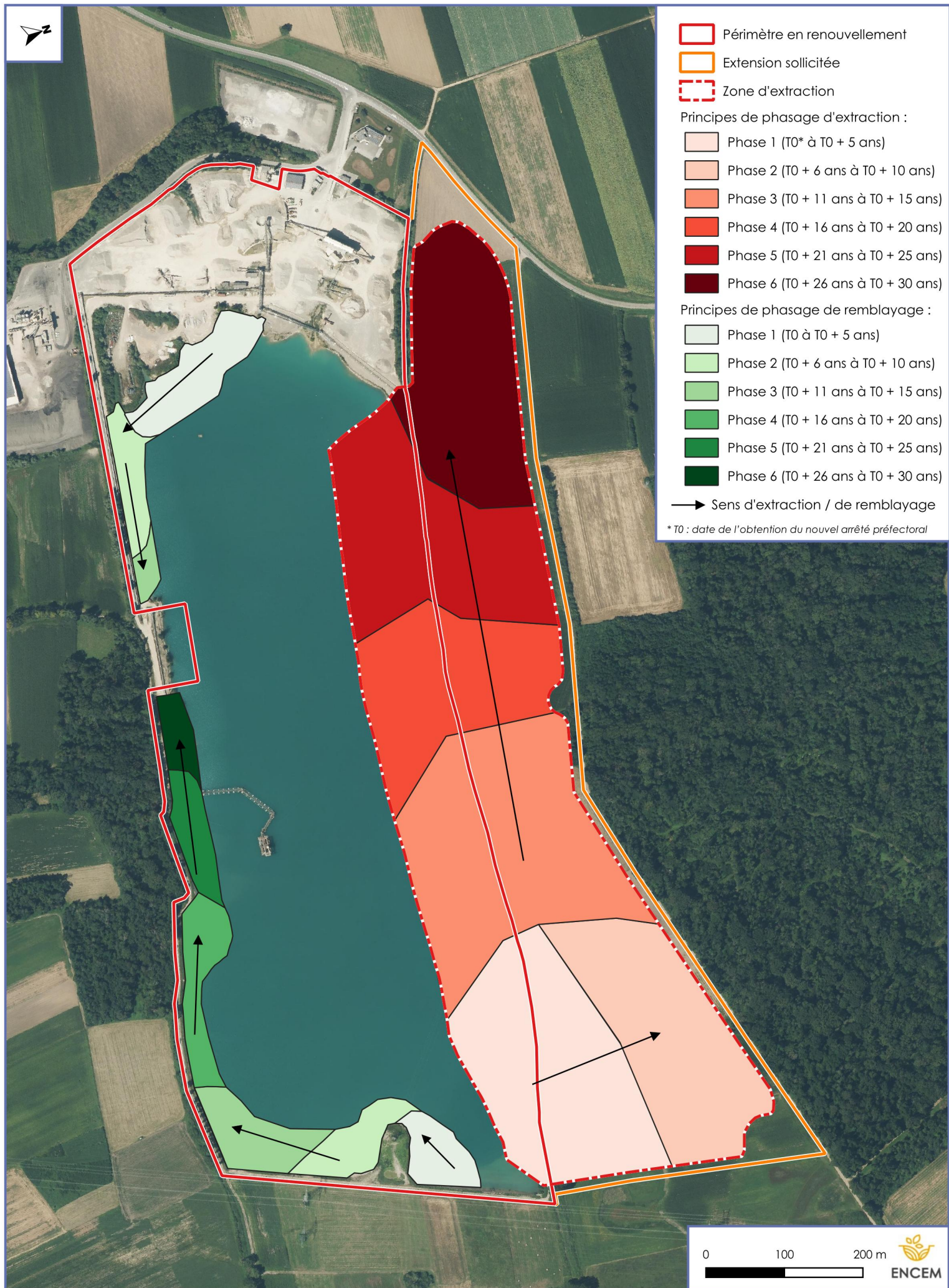
BRUMATH - 67170 - 1a rue de la paix - 03.88.51.10.79 - brumath@lambert-geometre.fr

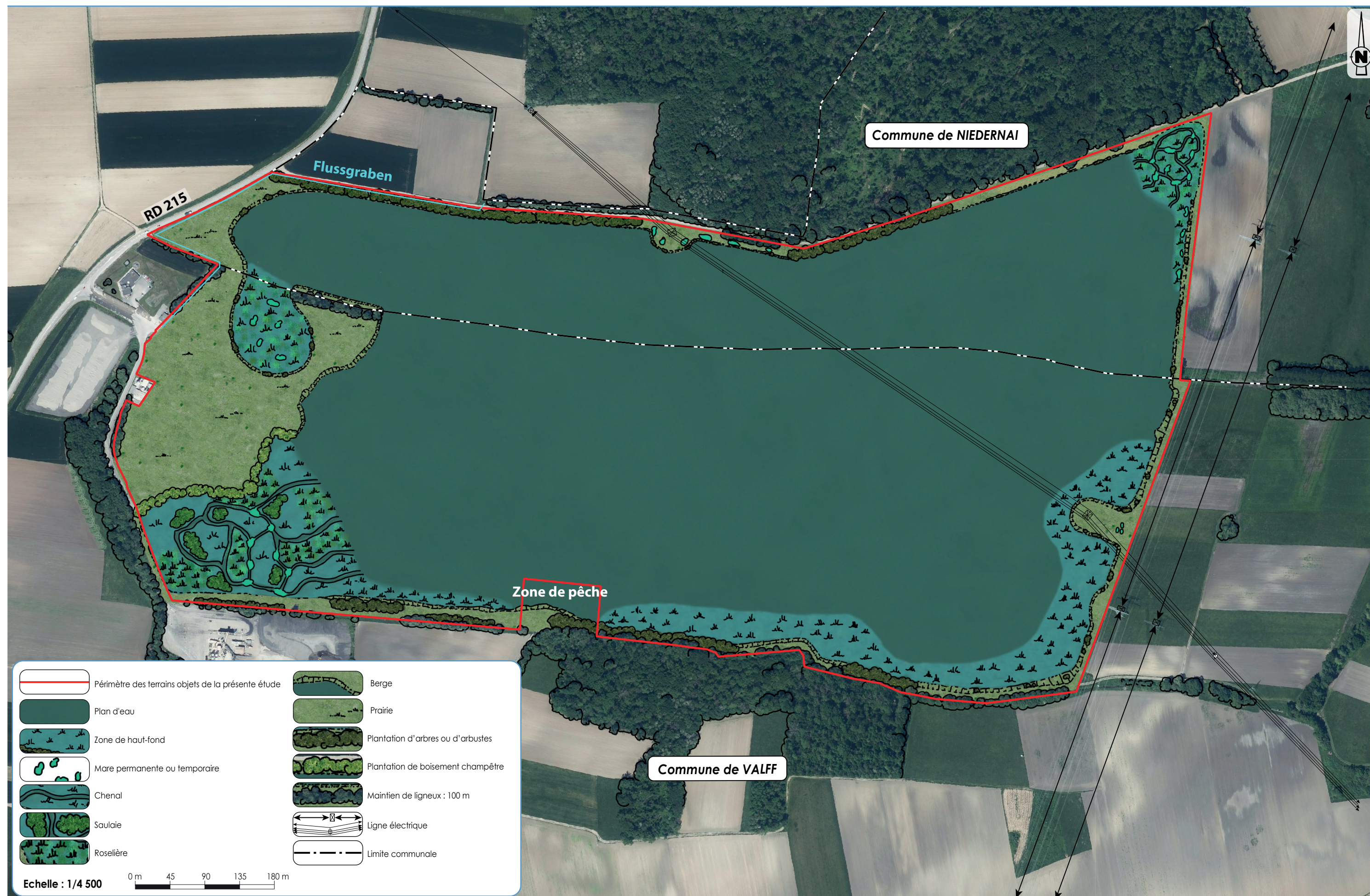


Réf. n° 49167

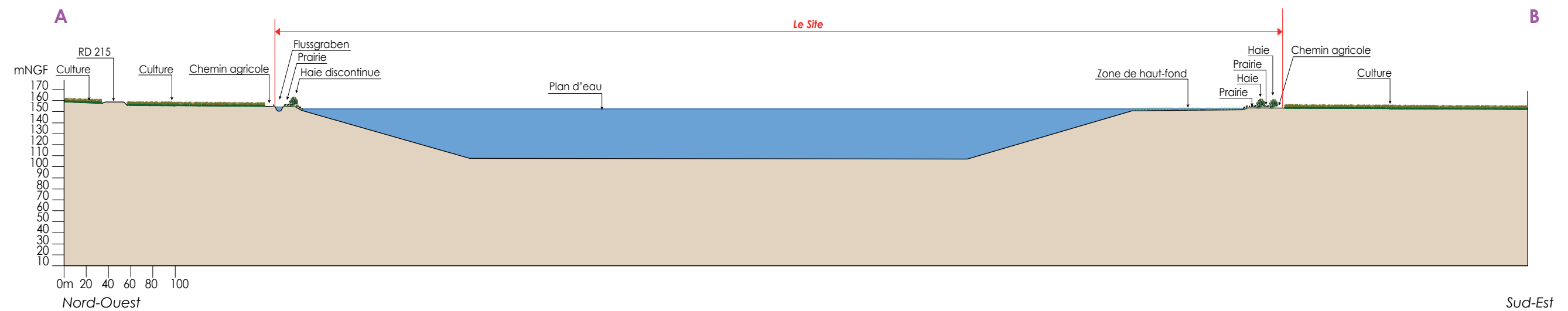
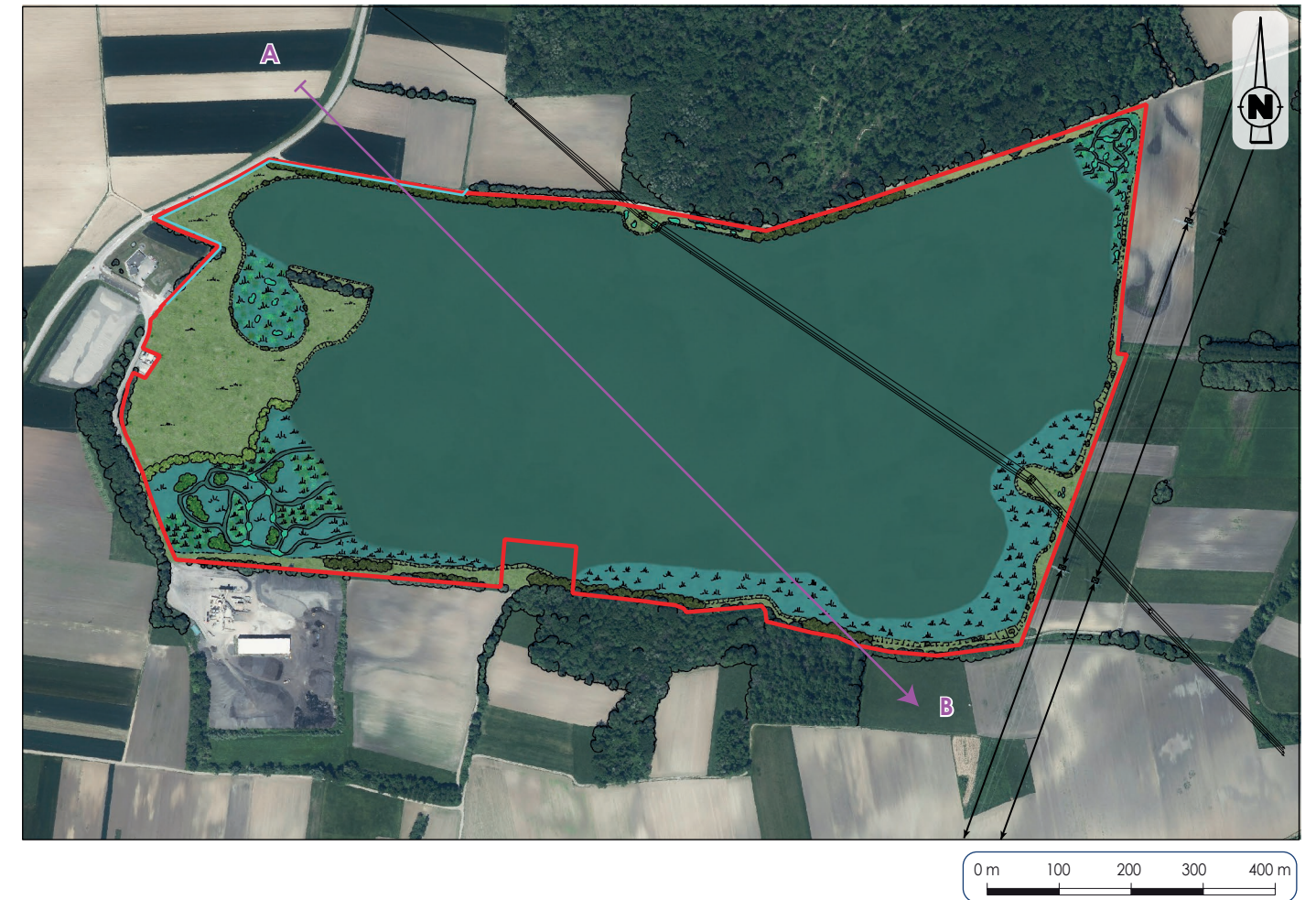
Par : TS

Le : 19/07/2024





► LOCALISATION DE LA COUPE



Echelle des coupes : 1/4 000



SYNTHESE DES MESURES D'EVITEMENT

E4 : Evitement de la partie Ouest de l'extension

E5 : Maintien en l'état d'une partie de la bande de 10 mètres

E3 : Evitement de l'angle Nord-Est

E2 : Maintien d'un périmètre de quiétude pour le Petit Gravelot

E1 : Evitement d'une bande arborée

LEGENDE

Emprises

- Emprise autorisée (en renouvellement)
- Emprise sollicitée en extension
- Emprise d'extraction

Mesures

- E1 : Evitement d'une bande arborée
- E2 : Secteur envisagé pour le périmètre de quiétude du Petit Gravelot
- E3 : Evitement de l'angle Nord-Est
- E4 : Evitement de la partie Ouest
- E5 : Maintien en l'état d'une partie de la bande de 10 mètres



SYNTHESE DES MESURES DE REDUCTION

